



Somme à déclarer - Case 6QS

Par leonas

Bonjour,

Depuis 3 ans je place une partie de mon intéressement dans un PERCO.
La société qui gère cela; sur mon relevé annuelle, me donne une somme à déclarer en 6QS...que je déclare donc
Là, l'or de simulation de calcul d'impôt sur le revenu, je vois que quelque soit la somme que je mets, il n'y a pas d'incidence sur le montant final..
je comprend pas à quoi cela sert ? juste de l'information?

Cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,

[url=https://www.plus.transformation.gouv.fr/j-ai-droit-a-l-erreur/je-ne-declare-pas-correctement-des-cotisations-depargne-retraite]https://www.plus.transformation.gouv.fr/j-ai-droit-a-l-erreur/je-ne-declare-pas-correctement-des-cotisations-depargne-retraite[/url]

Les simulateurs ne prennent pas toujours toutes les infos en compte.

Vous pouvez avoir un calcul réel lors de la déclaration en ligne.

Par leonas

merci pour la réponse

cordialement

Par Rambotte

Sauf erreur, en 6QS, ce sont les abondements de l'entreprise.

Sauf erreur, cette somme ne sert pas modifier l'impôt, mais sert à actualiser le plafond annuel de vos droits à réduction si vous placez des sommes dans un plan d'épargne retraite.

Les droits non utilisés en deçà du plafond se perdent au bout de quelques années.